

VILLE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUILLET 2024
à 20 heures
à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil

avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 06 juin 2024

DIRECTION GÉNÉRALE

- 1- Fixation des tarifs pour les évènements organisés par la Ville (anciennement V2I),

SERVICE FINANCES

- 2- Budget principal - Décision modificative n°1 du budget 2024,

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 3- Créations de postes,

SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES

- 4- Passation d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation et agrandissement du centre culturel André Malraux,
- 5- Signature de la convention constitutive du groupement de commandes relative à la fourniture de sel et autres produits de déneigement,
- 6- Passation de l'avenant n°1 au marché 202207 relatif à l'entretien des espaces verts publics de la ville,
- 7- Annulation de la délibération 2022/88 du 15 décembre 2022, relative à la Délégation de Service Public pour la gestion du domaine de Gravières,
- 8- Signature d'un protocole transactionnel avec la société ECB dans le cadre de la réhabilitation et l'extension du centre culturel André Malraux,
- 9- Bilan API 2023,

POLICE MUNICIPALE

- 10-Projet d'action récursoire à l'encontre des propriétaires défaillants de véhicules abandonnés sur la voie publique dans le cadre de la procédure réglementaire d'enlèvement et de mise en fourrière,

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET LOGEMENT

- 11-Objectifs et modalités de concertation de la ZAE des Petits Ruisseaux,

SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE

- 12-Mise à jour des tarifs des prestations de la médiathèque,

PETITE ENFANCE

- 13-Barème CAF des participations familiales 2024 – établissements d'accueil petite enfance

DÉCISIONS DU MAIRE

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE